

COMITE TECHNIQUE

REUNION DU 3 OCTOBRE 2022

PÔLE SUPPORTS TECHNIQUES

PROPOSITION D'ORGANISATION DE LA DIRECTION PATRIMOINE ET SECURITE

RAPPORT POUR AVIS

Au sein du Pôle Supports Techniques, la DPI organise, coordonne et met en œuvre aux plans technique, administratif et financier, l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts sur les programmes de construction et de travaux pour le patrimoine régional hors Lycées. Elle assume la responsabilité de l'occupation, à travers la gestion des déménagements, l'exploitation et la maintenance du patrimoine bâti hors EPLE.

Son périmètre d'intervention correspond aux bâtiments régionaux administratifs et portuaires (périmètre initial) et aux sites régionaux culturels (par exemple, le centre historique minier de Lewarde) ou des bâtiments indépendants et/ou détachés d'un site lycées (par exemple le CREPS de Wattignies, le CEFMA de Tourcoing).

La DPI est en charge de la stratégie globale de la politique patrimoniale, sur l'ensemble du patrimoine (lycées compris). Elle veille au maintien des conditions optimales d'utilisation du patrimoine bâti de la collectivité et assure le développement du système d'information patrimonial (direction de projet, animation de l'équipe projet, gestion du comité de pilotage réunissant les Pôles Ressources, Supports techniques, Education et avenir des jeunes et Mobilités, infrastructure et ports). Par ailleurs, elle propose et met en œuvre la politique foncière : gestion du domaine public et privé de la collectivité, procédures d'acquisition de cession, location.

La DPI (79 postes) est organisée autour de 5 services et 1 secteur :

- Un service stratégie et gestion foncière et patrimoniale,
- Un service études et travaux,
- Un service exploitation maintenance, composé de 2 secteurs,
- Un service administratif et financier,
- Un service système d'information patrimoniale,
- Un secteur déménagement.

La Direction de Sécurité Sûreté et Gestion des Risques (DSSGR) a été créée le 9 avril 2018 lors du Comité Technique et rattachée au pôle Supports Techniques lors du CT du 1er octobre 2018.

La D2SGR assure la coordination des missions de sécurité, sûreté et de gestion des risques sur l'ensemble des compétences régionales. Elle pilote et est prescriptrice sur son champ d'action dans les domaines de la sécurité au travail, du patrimoine, dans les transports, les ports, les lycées, les systèmes d'information ou la gestion de crise.

La D2SGR se compose de :

- Un secteur prévention des risques et de sécurité au travail
- Un service de veille opérationnelle et planification
- Et de différentes unités thématiques (transports, cyber).

Un premier ajustement organisationnel a été présenté en CT le 1er avril 2019. Il avait pour vocation de transférer les risques patrimoniaux lycées au sein de la MIPAL.

Un second ajustement organisationnel a été présenté en CT le 11 juillet 2022. Il avait pour vocation de créer 2 postes d'agents de sécurité pour internaliser les missions SSIAP3 sur le siège de Région, mission exercée jusqu'à présent par un prestataire.

Il s'avère que le service SVOP de la DSSGR d'une part et le service exploitation et maintenance comme le secteur déménagement d'autre part présentent des liens étroits tant sur les compétences de leurs agents que sur les missions liées à la gestion en régie, la gestion du quotidien du site et la relation aux services et aux agents.

De plus, les questions de programmation des investissements notamment sous l'influence des enjeux de développement durable (décret tertiaire conduisant dans les bâtiments tertiaires de + 1000m² à réduire les consommations énergétiques par palier d'au moins : 40% en 2030 ; 50% en 2040 ; 60% en 2050) ont fait évoluer les enjeux au sein du service exploitation et maintenance, en renouvelant le métier d'une partie des chargés d'opération centré davantage sur les travaux d'entretien et en développant la thématique énergie. Les temps d'action qui diffèrent entre la gestion du quotidien et la programmation des travaux, nécessitent également de revisiter l'organisation actuelle du service exploitation et maintenance, devant jongler entre des logiques différentes.

Aussi afin d'optimiser le fonctionnement de ces entités et également améliorer le service rendu aux agents usagers, il est proposé d'intégrer le SVOP à la DPI et ainsi de créer un service Sécurité, Régie exploitation et déménagement (I), et de créer un service Energie et Entretien du Patrimoine (II). Enfin, il est proposé de renommer la Direction du patrimoine Immobilier en Direction du patrimoine et de la sécurité (DPS) et rattacher le poste de chargé de mission (A3) positionné auprès de la direction au sein du service stratégie et gestion foncière et patrimoniale afin de le renforcer pour mener ses missions de valorisation et rationalisation du patrimoine immobilier.

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place sur les thématiques, l'ensemble des agents concernés ont été conviés.

1) Les groupes de travail :

- Régie du service exploitation maintenance (SEM de la DPI), secteur déménagement (DPI), service veille opérationnelle et planification (SVOP de la D2SGR) :
 - Atelier 1 du 20/06/22 « De l'expression à la prise en charge des demandes du quotidien »,
 - Atelier 2 du 27/06/22 « Identifier et faciliter les interactions entre la sécurité, les opérations de déménagement, l'exploitation et la maintenance du quotidien ».
- Chargés d'opération et responsables de projet du SEM (DPI) :
 - Atelier 3 du 29/06/22 « Enjeux de la programmation et modalités d'exécution et de suivi de celle-ci ».

2) Ateliers sur le projet d'organisation :

- Atelier 4 du 29/08/22 pour les agents de la Régie du SEM (DPI), le secteur déménagement (DPI) et le SVOP (D2SGR),
- Atelier 5 du 01/09/22 pour les chargés d'opération, responsables de projet du SEM (DPI).

Un séminaire conclusif a été organisé le 08/09/22 avec l'ensemble des agents de la DPI et de la D2SGR et les organisations syndicales en observateurs silencieux.

I. Création d'un Service Sécurité, Régie Exploitation et Déménagement (SSRED)

Les sites régionaux doivent permettre d'accueillir les agents régionaux, les élus et usagers dans les meilleures conditions de sécurité, de sureté et de confort. Les agents et élus doivent être accompagnés au mieux dans leur déménagement au sein de l'institution.

Actuellement, cet objectif est partagé au sein de plusieurs entités du pôle supports techniques.

Il est dès lors proposé de regrouper l'ensemble des fonctions d'exploitations (sécurité, sureté, déménagement, entretien courant) et de maintenance courante (maintenance de 1^{er} niveau, de 2eme et 3eme niveau) incluse dans la part forfaitaire des marchés de maintenance au sein d'un même service rassemblant notamment les équipes « régie ».

Ainsi, ce service aurait la charge pour les sites accueillant des agents régionaux hors lycées d'assurer :

- Le guichet unique pour les agents et les directions sur la thématique bâtiminaire du quotidien dans son ensemble et être l'interlocuteur de la DMI
- La gestion du fonctionnement du site au quotidien (rondes batimentaires, gestion du SVP à travers l'outil de GMAO, astreinte, travaux en régie urgente et curative ou menus travaux patrimoniaux, gestion du prestataire multitechnique sur la maintenance courante forfaitaire...),
- La gestion des accès (clé, badges, BIP parking) qui implique l'organigramme des clefs, la gestion des accès et la petite maintenance (gage de sécurité et d'efficacité)
- La gestion de la sécurité et la sureté (ronde, contrôle, gestion des prestataires de sécurité, des prestataires de maintenances courantes, sécurisation des évènements de différentes natures (protoculaires, manifestations...), pilotage des visites périodiques, niveau de classement des bâtiments, gestion des contrôles réglementaires des exercices d'évacuations et autres exercices avec le SDIS ou tout autre entité), relations avec les acteurs institutionnels (préfecture...)
- La gestion intégrée des déménagements : aménagement, déplacement cloison, paramétrage chauffage, accès (clés...), sécurité lors des opérations
- Consolider les informations pour la bonne exploitation et le bon fonctionnement notamment sur des plans (données nominatives, affectation des directions et des agents, implantation des équipements...)
- Comme occupant, prescrire le besoin à intégrer dans la programmation comme les autres occupants de bâtiments régionaux.

Ce service sera dès lors le guichet unique pour les agents et élus régionaux sur la thématique bâtiminaire.

De par son expérience du quotidien le service pourra faire des propositions d'amélioration continue auprès du service en charge de la programmation et du gros entretien dans le cadre d'une relation usager / propriétaire privilégiée et plus vertueuse, à l'image de ce qui existe sur d'autres sites dans une relation occupant/propriétaire.

Il est proposé de créer un service Sécurité, Régie exploitation et déménagement (29 postes) par :

- le transfert du poste de responsable de service (A2.1) du SVOP
- la création d'un poste d'assistante administrative (B3) par reconfiguration d'un poste de gestionnaire administratif et financier (B2) du SAF de la DPI
- la création d'un secteur sécurité, sureté, composé de :

- un poste de responsable de secteur (A2.2) par reconfiguration du poste de chargé de mission (A3) du SVOP,
 - 1 assistant technique (B3) par reconfiguration du poste d'assistant administratif (B3) du SVOP,
 - 2 agents de sécurité SSIAP 3 (C2) par transfert des postes du SVOP
 - Une unité opérationnelle composée de :
 - Un manager d'équipe (B1) par transfert du poste de manager d'équipe (B1) SVOP,
 - 3 agents de sécurité (C2) par transfert des postes du SVOP, dont 1 issu de la reconfiguration du poste d'agent technique du bâtiment (C2) du SVOP,
 - 1 technicien sécurité (B1) par transfert du poste du SVOP,
- Concernant les activités relevant du périmètre Régie exploitation et Déménagement Nord, elles s'organiseront autour de 2 entités :
- Un secteur Exploitation et déménagement Nord
 - un responsable de secteur (A2.2) par transfert du poste de responsable de secteur (A2.2) déménagement,
 - 1 poste d'assistante administrative (B3) par transfert du poste d'assistant/e administratif/tive du SEM (B3),
 - 2 postes de technicien de maintenance (B1) par transfert des postes du secteur déménagement,
 - 2 postes d'agents des interventions techniques (C2) par transfert des postes du secteur déménagement,
 - Une unité Régie Nord :
 - Un manager d'équipe (B1) par transfert du manager d'équipe (B1) du SEM Nord
 - 4 postes d'agents techniques (C2) du bâtiment par transfert des postes de la régie du SEM versant Nord
- La création d'un secteur Régie exploitation et déménagement Sud, composé de :
- 1 responsable de secteur (A2.2) par transfert du poste de responsable de secteur (A2.2) du SEM Sud,
 - 1 assistante administrative (B3) par transfert du poste du SEM Sud,
 - 3 postes d'agents techniques du bâtiment (C2) par transfert des postes de la régie du SEM Sud,
 - 2 postes d'agents des interventions techniques (C2) par transfert des postes du secteur déménagement.

Cette évolution organisationnelle a donné lieu à échange avec les agents et les responsables de service concernés, notamment par l'intermédiaire de plusieurs groupes de travail avec les agents et d'une information par mail à l'ensemble des agents de la direction sur l'avancement du projet.

Le Service Sécurité, Régie exploitation et déménagement serait par conséquent composé de 29 postes :

Un responsable de service (A2.1), 3 responsables de secteur (A2.2), 2 managers d'équipe (B1), 1 assistant technique (B3), 5 agents de sécurité (C2), 3 assistant-e-s administratif-ive-s (B3), 3 techniciens de maintenance (B1), 7 agents techniques du bâtiment (C2), 4 agents des interventions techniques (C2).

II. Création du Service Energie et Entretien du Patrimoine (SEEP).

Les sites régionaux hors lycées nécessitent une gestion patrimoniale à moyen et long terme afin de permettre un entretien patrimonial optimisé et planifié sur plusieurs années; il s'agit notamment de faire face aux enjeux climatiques et aux obligations réglementaires de plus en plus prégnantes dans le domaine et qui conduisent à baisser la consommation énergétique et réduire l'émission de gaz à effet de serre.

Ainsi, le SEEP assure le suivi des thématiques bâtimentaires suivantes :

- Amiante,
- Accessibilité
- Énergie/écologie comprenant les contrats d'énergie, le pilotage et l'accompagnement pour la mise en œuvre du décret tertiaire et de la transition écologique

Il a en charge la gestion du patrimoine au travers de :

- la programmation des travaux en fonctionnement (PPF) comme en investissement (PPI)
- la réalisation des travaux en maîtrise d'œuvre interne ou externe permettant l'entretien et le maintien en bon état de notre patrimoine.
- les commandes liés aux travaux de maintenance (3eme, 4eme et 5eme niveaux) c'est-à-dire les travaux de gros entretien et de renouvellement,

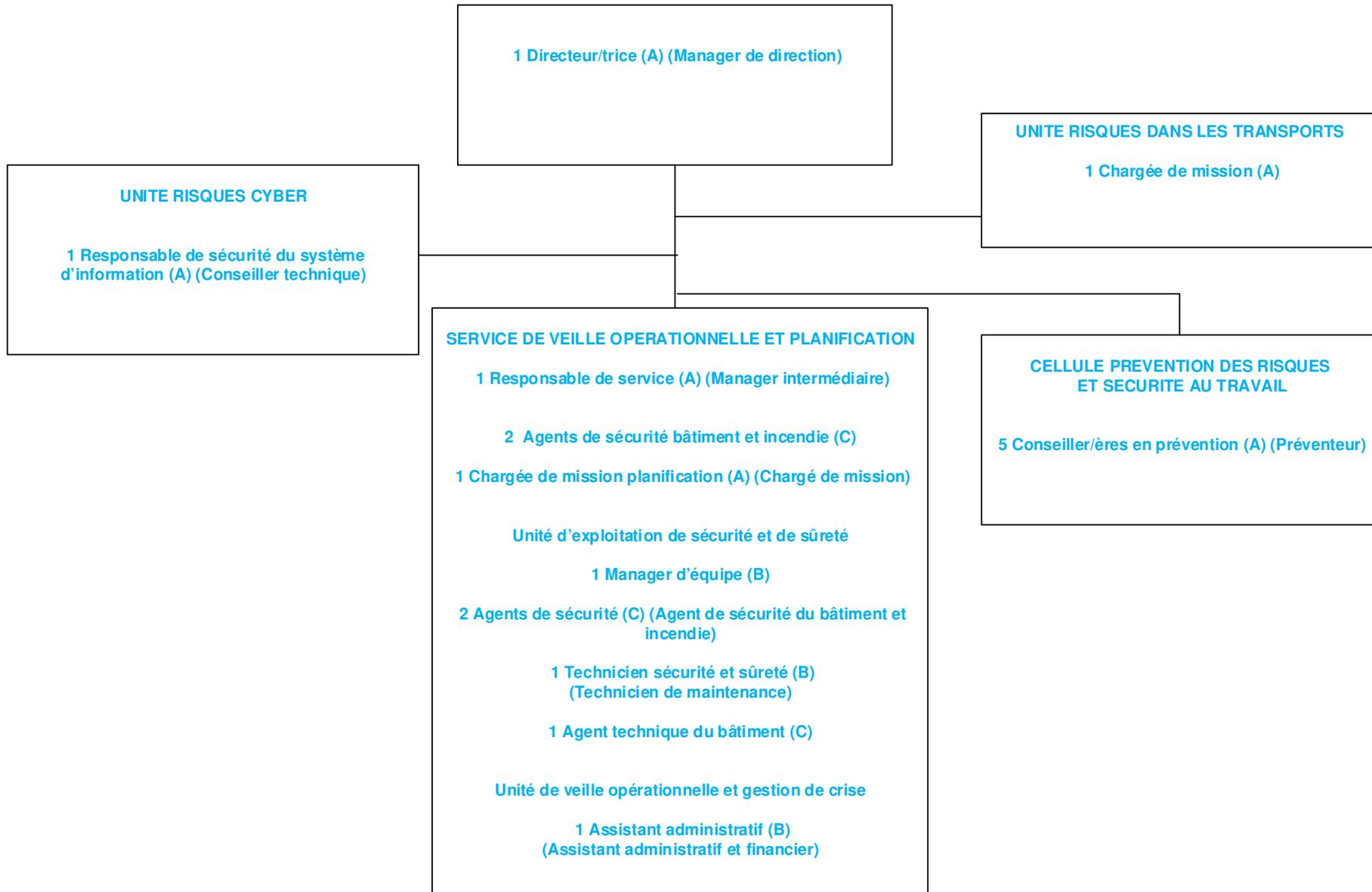
Enfin, il gère les relations avec l'occupant en tant que propriétaire des sites (ex EPCC Louvres Lens, CFA, CREPS...).

Il est proposé de créer un service Energie et Entretien du patrimoine composé de 14 postes :

- un/e responsable de service (A2.1) par transfert du poste du responsable de service exploitation et maintenance,
- un/e responsable de service adjoint (A2.2) par transfert et reconfiguration du poste du responsable de secteur Nord du SEM (A2.2),
- un/e agent/e d'administration (C2) par transfert du poste d'agent/e d'administration (C2) du SEM Nord,
- un/e ingénieur/e énergie et économiste de flux (A2.2) par transfert du poste du SEM,
- un technicien énergie (B1) par reconfiguration du poste de chargé d'opérations (B1) du secteur Nord du SEM,
- un responsable de projet (A2.2) par transfert du poste de RPP du SEM Nord,
- 8 chargé/e/s d'opération (B1) par transfert de 5 postes du SEM Nord, de deux postes du SEM Sud et par la reconfiguration d'un poste de manager d'équipe (B1) du SEM Sud. Ce dernier point vient traduire la majorité des missions exercées au quotidien sur le poste.

III. L'organigramme

Vous trouverez ci-dessous les anciens organigrammes tels qu'ils ont été soumis à l'avis du Comité Technique du 28/02/2022 et du 11/07/2022, puis le nouvel organigramme proposé.



DIRECTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME SOURCE CT DU 28/02/2022

Postes autorisés : 79

SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION PATRIMONIALE

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
 - 1 Responsable de projet patrimonial (A)
 - 1 Responsable de projet SIP (A)
 - 1 Gestionnaire d'études et de SI (B)
 - 2 Dessinateur/trice/s (B)
 - 1 Dessinateur/projeteur (B)

1 Directeur/trice (A) (Manager de direction)

1 Directeur/trice Adjoint/e (A) (Manager de direction)

1 Chargée de mission (A)

1 Assistante de direction (B)

Secteur Déménagements

- 1 Responsable de secteur (A)(Manager de proximité)
 - 2 Techniciens de maintenance (B)
 - 4 Agents des interventions techniques (C)

SERVICE STRATEGIE ET GESTION FONCIERE ET PATRIMONIALE

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 2 Juristes Conseil (A)
- 5 Chargé/e/s de mission (A)
- 2 Gestionnaire administratif-ive (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)
- 1 Assistant-e administratif-ive (B) (Assistant administratif et/ou financier)
- 1 Architecte / Responsable de projet (A)

SERVICE ETUDES ET TRAVAUX

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 1 Conseiller technique (A)
- 7 Responsables de projet patrimonial / Architectes (A)
- 1 Référent des opérations patrimoniales (B) (Gestionnaire des fonds européens)
- 1 Assistant-es administratif-ves (B) (assistant administratif et/ou financier)

SERVICE EXPLOITATION MAINTENANCE

1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)

1 Assistant-e administratif-ve (B)

1 Ingénieur énergie et économiste de flux (A) Responsable de projet

Secteur Versant Nord

- 1 Responsable de secteur (A) (manager de proximité)
- 1 Responsable de projet patrimonial (A)
- 6 Chargés d'opération (B)
- 1 Agent d'administration (C)
- 1 Manager d'équipe (B)
- 4 Agent/e/s techniques du bâtiment (C)

Secteur Versant Sud

- 1 Responsable de secteur (A) (manager de proximité)
- 2 Chargés d'opération (B)
- 1 Assistant-e administratif-ve (B) (Assistant administratif et/ou financier)
- 1 Agent technique du bâtiment (C)
- 1 Manager d'équipe (B)
- 2 Agent/e/s technique/s du bâtiment (C)

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 1 Conseiller technique (A)
- 8 Gestionnaires administratifs/ives et financiers/ères (B)

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE

**HAUTS-DE-FRANCE
ORGANIGRAMME CIBLE CT DU 03/10/2022**

Postes autorisés : 89

SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION PATRIMONIALE

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de projet patrimonial (A)
 - 1 Responsable de projet SIP (A)
- 1 Gestionnaire d'études et de SI (B)
- 2 Dessinateur/trice/s (B)
- 1 Dessinateur/projeteur (B)

1 Directeur/trice (A) (Manager de direction)

1 Directeur/trice Adjoint/e (A) (Manager de direction)

1 Assistante de direction (B)

SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 1 Conseiller technique (A)
- 7 Gestionnaires administratif/ives et financier/ères (B)

**SERVICE STRATEGIE ET
GESTION FONCIERE ET
PATRIMONIALE**

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 2 Juristes Conseil (A)
- 6 Chargé/e/s de mission (A)
- 2 Gestionnaire administratif-ive (B) (Gestionnaire administratif et/ou financier)
- 1 Assistant-e administratif-ive (B) (Assistant administratif et/ou financier)
- 1 Architecte / Responsable de projet (A)

SERVICE ETUDES ET TRAVAUX

- 1 Responsable de service (A) (manager intermédiaire)
- 1 Responsable de service adjoint (A) (Manager intermédiaire)
- 1 Conseiller technique (A)
- 7 Responsables de projet patrimonial / Architectes (A)
- 1 Référent des opérations patrimoniales (B) (Gestionnaire des fonds européens)
- 1 Assistant-es administratif-ves (B) (assistant administratif et/ou financier)

**SERVICE ENERGIE ET ENTRETIEN
DU PATRIMOINE**

- 1 Responsable de service (A) manager intermédiaire
- 1 Responsable de service adjoint (A) manager intermédiaire
- 1 Agent d'administration (C)
- 1 Ingénieur énergie et économiste de flux (A) Responsable de projet
- 1 Responsable de projet patrimonial (A)
- 1 Technicien énergie (B)
- 8 Chargés d'opération (B)

SERVICE SECURITE, REGIE EXPLOITATION ET DEMENAGEMENT

1 Responsable de service (A) manager intermédiaire

1 Assistant-e administratif-ive (B)

Secteur sécurité surêté

- 1 Responsable de secteur (A) Manager de proximité
- 1 Assistant technique (B)
- 2 Agents de sécurité SSIAP 3 (C) (Agent de sécurité du bâtiment et incendie)

Unité opérationnelle

- 1 Manager d'équipe (B)
- 3 Agents de sécurité (C) (Agent de sécurité du bâtiment et incendie)
- 1 Technicien sécurité et surêté (B) (Technicien de maintenance)

**Secteur Régie exploitation et
déménagement SUD**

- 1 Responsable de secteur (A) manager de proximité
- 1 Assistant-e administratif-ive (B)
- 3 Agents techniques du bâtiment (C)
- 2 Agents des interventions techniques (C)

**Régie exploitation, et
Déménagement Nord**

- Secteur Exploitation et
déménagement Nord**
- 1 Responsable de secteur (A) Manager de proximité
- 1 Assistant/e administratif/ve (B) (Assistant administratif et/ou financier)
- 2 Techniciens de maintenance (B)
- 2 Agents des interventions techniques (C)

Unité Régie Nord

- 1 Manager d'équipe (B)
- 4 Agent/e/s techniques du bâtiment (C)